

Un examen d'entrée en médecine ? Ce serait l'hécatombe !

Depuis 2013, un examen est imposé au jeune souhaitant entamer des études de médecine. C'est un test indicatif, qui doit juste l'aider à identifier ses difficultés. S'il devenait contraignant (et c'est dans l'air...), ce serait la Bérézina.

En langage militaire, on appelle ça une Bérézina. Et celle-là, elle est tristement répétitive.

Chaque année, depuis 2013, le jeune qui se destine à la médecine doit passer un examen d'entrée (depuis 2016, ce test est aussi organisé en dentisterie ; il s'étendra aux vétérinaires en 2017). Appelé Toss (pour Test d'orientation du secteur de la santé), il est obligatoire (il faut le passer) mais « non contraignant » (l'échec n'arrête pas l'étudiant). Il a pour seul but d'éclairer le candidat à l'art de guérir sur ses éventuelles difficultés afin qu'il puisse y remédier. Le Toss est organisé en deux séquences – juillet et septembre.

Et les difficultés, puisqu'on en parle, sont... énormes. En cette année 2016, 2.642 jeunes ont passé le Toss. Le taux de réussite (ceux qui ont obtenu 10/20 ou plus) oscille de 11,5 % (session de juillet) à 11 % (session de septembre). Il y a eu mieux (26 % à la session de juillet 2013). Il y a eu pire (7 % à la session de sep-

tembre 2014). En gros, c'est tout de même une belle catastrophe.

Si les jeunes se débrouillent plutôt bien aux tests de français et anglais, ils s'écroulent dans les sciences. A la session de septembre 2016, par exemple, le taux de réussite était de 14 % en biologie, 14 % en chimie, 11 % en maths et 7 % en physique – la discipline classiquement la plus meurtrière.

Qui conçoit l'épreuve ? C'est l'Ares (Académie de recherche et d'enseignement supérieur). La conception du Toss est pilotée par Gustave Moonen, ancien doyen de la fac de médecine de l'ULg. Le Toss est mis au point par des profs d'université (de Bac1), épaulés par des enseignants et des inspecteurs du secondaire. L'équipe travaille avec le Pr Daniel van Steenberghe, concepteur de l'examen qui filtre les facultés de médecine en Flandre – « Nous bénéficions donc de son expérience, précieuse. »

Trop dure l'épreuve ? Gustave Moonen signale qu'elle corres-

pond au niveau atteint en fin de secondaire dans l'option « sciences fortes ». « C'est un test sérieux. Mais c'est la base à maîtriser pour s'engager dans des études de médecine. »

Les résultats du Toss sont interpellants en soi. Ils glaçant pour de bon quand on sait qu'un examen d'entrée, contraignant cette fois, est dans l'air (contraignant = si on échoue, les portes de la faculté restent fermées, prière d'aller voir ailleurs).

Jean-Claude Marcourt (PS), le ministre de l'Enseignement supérieur, longtemps opposé à toute forme de sélection à l'entrée, n'y est plus défavorable à la condition que le fédéral augmente les numéros Inami pour les étudiants francophones actuellement de médecine.

Pour Gustave Moonen, si cet examen contraignant se confirme, il ne devrait pas être très différent du test non contraignant organisé depuis 2013. « Il y aurait sans doute des items pour mesurer la capacité d'empathie du futur médecin. Pour le

reste, ce serait sans doute le même type d'épreuve. »

L'idée d'un examen contraignant désole les étudiants. « C'est totalement absurde ! », envoie Quentin Lamelyn, le président du CIUM (Comité interuniversitaire des étudiants en médecine).

« Un bon scientifique ne fait pas un bon médecin ! »

Il est opposé au principe même d'un examen d'entrée. Il critique aussi la nature même du Toss.

« Il ne teste que des compétences scientifiques. Or, il n'y a pas de lien entre un bon scientifique et un bon médecin. Etre fort en chimie, en maths, ne fait pas de vous un bon praticien. Des études ont même démontré le contraire ! Elles ont établi qu'un excellent scientifique fait un mauvais praticien. Si cet examen contraignant se confirme, et s'il ressemble au Toss actuel, on va donc, tout simplement, admettre en médecine de bons scientifiques et se priver de bons médecins ! » ■

PIERRE BOUILLON

« Les évaluations du décret inscriptions sont des évaluations internes à l'administration. C'est ce que j'appelle des auto-évaluations auto-satisfaites »

FRANÇOISE BERTIEAUX, DÉPUTÉE MR, SUR BX1

CONFÉRENCES

Quel enseignement à Bruxelles ?

Au mois de novembre, la Brussels Academy (université citoyenne et coopérative du savoir) organise cinq ateliers sur le thème de l'enseignement à Bruxelles. La capitale est confrontée à une crise de l'enseignement. En raison de la pression démographique, il est nécessaire de créer de nouvelles places. Et face à la grande

diversité de la population se pose la question de la pédagogie et des contenus à mettre en place. Le premier atelier proposera un état des lieux, le deuxième s'intéressera aux comparaisons Pisa, le troisième à la ségrégation dans l'enseignement, le quatrième aux écoles européennes (ghetto ou modèle pour l'enseignement bruxellois ?) et enfin le cycle se terminera sur une conférence intitulée « Pour une tout autre école ». Les ateliers sont ouverts à tous.

V. JA.

COURS EN LIGNE

7

C'est le nombre de cours en ligne (MOOCs pour Massive Open Online Courses) qui seront mis à disposition des réfugiés par l'UCL. Cette initiative résulte d'une collaboration entre la Croix-Rouge et l'Université de Louvain-la-Neuve. L'accès à ces MOOCs est gratuit. Les réfugiés pourront compléter cette formation par des activités en auditoire avec les professeurs et les étudiants

de l'UCL. Les sept cours proposés sont les suivants : « International Law », « Paradigms of Computer Programming », « L'eau et les sols : hydrodynamique des milieux non saturés », « International Human Rights », « Communicating Corporate Social Responsibility », « Ressources naturelles et développement durable » et « Comprendre la respiration ».

V. JA.

La mission de l'école est de façonner des citoyens responsables

La relation pédagogique est au cœur de l'acte d'enseigner. C'est-à-dire que quelque chose est échangé entre l'enseignant et l'apprenant. Mais quel est le contenu de cet échange ? Pour Roland Urbain, professeur en haute école en Communauté française, la formation est réduite à l'utile et au rentable.

« *Au point que l'approche par compétences devient une dictature à laquelle tous semblent devoir se soumettre, sinon se formater.* » Les sociétés démocratiques ne « *risquent-elles pas de s'épuiser d'un tel appauvrissement ?* », interroge l'auteur.

Dans son essai, il « *pointe la place du système qui, certes, donne la structure indispensable à toute action humaine, mais qui peut aussi la figer dans une dynamique administrative qui tourne sur elle-même* ». Il poursuit : « *Le système est nécessaire et utile, mais il doit rester au service de la personne.* »

Pour lui, il faut enseigner la richesse des traditions et l'éthique en actes. Et de préciser : « *Ce rôle dévolu, selon moi, à l'école de sensibiliser, d'ouvrir et de former à la dimension éthique participe à sa mission de façonner des citoyens responsables qui feront les nations de demain. Cette éthique en actes concerne aussi bien les façons de vivre dans les classes que dans les lieux professionnels à venir, que dans les sphères sociales au-dehors de l'école.* »

Attention : « *Du vitriol a coulé sur certaines pages* », confie Roland Urbain.

V. JA.



**Du bon usage
de la relation
pédagogique**
ROLAND
URBAIN
Les impliqués
Éditeur
149 p.